



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le seize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de **Monsieur Bruno SERVIAN, Maire**.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 15

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine - MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine-BRACHET Armelle-SANCHEZ Pédro- BRET Rémi-GELAIN Jérôme.

Excusé : QUAILLET Christelle-RAVIT Pascale

### **ATTENTATS DE PARIS**

En hommage aux victimes des attentats de Paris, une minute de silence est observée avant de débiter la réunion du conseil municipal.

### **MESSAGE DU MAIRE TIGLIOLE :**

Le Maire de TIGLIOLE et l'ensemble du conseil tenaient à être aux côtés de Bruno et de ses conseillers municipaux dans le drame qui touche la France en ce moment. Vive la France.

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2015**

Monsieur GELAIN demande que soit rajouter au projet de regroupement des casernes des sapeurs-pompiers « sous réserve des aspects financiers ».

### **ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

#### **Tableau des permanences**

	<b>6 décembre</b>	<b>13 décembre</b>
08h00-10h30	PHILIBERT-BRACHET-DUMONT	SAYN-CARAYON-MOUNIER
10h30-13h00	RAVIT-SAYN-GELAIN	MOUNIER-PHILIBERT-RAVIT
13h00-15h30	CHOVIN-IMBERT-SANCHEZ	CHOVIN-IMBERT-SANCHEZ
15h30-18h00	SERVIAN-BRACHET-CHAPRE	SERVIAN-BRET-CHAPRE

### **DEPLACEMENT BUREAU DE VOTE POUR LE 6 DECEMBRE**

Monsieur le Maire informe que la délibération du conseil en date du 26 octobre relative au déplacement du bureau de vote dans le hall d'accueil de l'école primaire pour le 1<sup>er</sup> tour des Elections Régionales le 6 décembre n'est pas recevable.

En effet, le Marché de Noël n'est pas une raison valable pour déplacer le bureau de vote.

Le conseil annule la délibération et indique que Les élections s'effectueront à la mairie, salle de la bibliothèque.

### **LE POINT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PLAN D'EAU ET SON FINANCEMENT**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu de la DDT, service Police de l'eau, un récépissé du dépôt de la déclaration qui indique que les travaux ne peuvent pas débuter avant le 1<sup>er</sup> décembre 2015 correspondant à un délai de 2 mois durant lequel il peut être fait des observations.

Monsieur le Maire indique que depuis le 13/09/2015, un marché public de travaux, procédure adaptée a été lancé, la commission appel d'offres sera convoquée ultérieurement.

#### **Le financement est le suivant :**

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
Etude	11 900	Subvention Région Rhône Alpes	25 734
Terrassement	56 100	Conseil Général	19 165
Aménagement parking vélos	1150	Etat-Réserve parlementaire	5000
Réalisation parcours sportif	9319		
Panneau d'information-carte randonnée	2150		
Tables, bancs et autres mobiliers urbains	5159		
		Autofinancement	35 879
	85 778		85 778

### **CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION DES LOCAUX SCOLAIRES**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de passer une convention d'utilisation des locaux scolaires en accord avec Madame la directrice de l'école maternelle et la CCR, la garderie périscolaire, le restaurant scolaire

Monsieur le Maire énumère les articles : dispositions relative à la sécurité, dispositions financières, exécution de la convention.

Le conseil approuve cette convention, autorisation de signature est donnée au Maire.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Les agents communaux :**

Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier de Monsieur GRAZ Oscar, en arrêt maladie, est passé devant le comité médical et placé en longue maladie pour 9 mois.

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur COSTA Gaétan, embauché en emploi avenir à mi-temps est souvent absent et le conseil suggère de lui adresser un courrier en recommandé pour absences non justifiées.

### **Action sociale pour tous les agents de la Fonction Publique Territoriale**

La Loi 2007-209 institue le droit à l'action sociale pour tous les agents de la Fonction Publique Territoriale et pour ce faire Monsieur Philibert présente les actions du CNAS (Comité National d'Action Sociale) qui a un large éventail de prestations, le coût pour la commune serait 0.86 % de la masse salariale et propose en deuxième choix le chèque restaurant. Un sondage sera réalisé auprès des agents afin de connaître leur préférence pour être effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Fontaine**

Monsieur le Maire soumet au conseil que la Commune de PEYRUS a décidé d'enlever la fontaine place de la mairie et a fait une proposition à la commune de Montvendre au prix de 6000 €.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer, le conseil dans son ensemble n'est pas favorable à l'acquisition de cette fontaine.

### **Antenne Bouygues**

Monsieur Philibert informe le conseil que FPS Towers est propriétaire de l'antenne Bouygues implantée sur le terrain quartier l'Ossel et réitère leur proposition d'acquérir cette parcelle.

Le conseil n'est pas favorable à la vente.

### **Travaux de voirie**

Les travaux de voirie se terminent, quelques mini travaux restent à faire : traçage au sol du « cédez le passage » au lotissement le clos Sylvestre, le panneau de Montvendre à replacer sur son support route de Barcelonne, mise en place de résine sur la piste du Skate Park.

### **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

La prochaine réunion du conseil sera consacrée à la délibération de prescription du PLU qui doit être rédigée de façon très précise.